



## **PROCÈS-VERBAL**

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h le 16 novembre 2006.

Sont présents :

- Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif (à compter de la résolution E-2006-91)
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis (à compter de la résolution E-2006-91)
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La présidente ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### PGMR - Rive-Nord – Mandat de services professionnels : Finalisation du bilan 2005

#### **Résolution n° E-2006-90**

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme Tecsuit jointe en annexe au mémoire du 25 octobre 2006 du directeur général, pour la partie 2 de l'élaboration du bilan 2005 de la mise en œuvre du PGMR de la CMQ Rive-Nord, au montant de 14 000\$ plus taxes.

Référence : Mémoire du 25 octobre 2006  
Certificat du  
Trésorier : CT-2006-235  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Mesdames Danielle Roy Marinelli et Anne Ladouceur se joignent à la rencontre.

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2006

#### **Résolution n° E-2006-91**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2006 avec l'ajout d'une mention que mesdames Danielle Roy Marinelli et Anne Ladouceur quittent la rencontre « au moment où débutent les discussions sur le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) puisque le PGMR concerne la Rive-Nord seulement ».

Adoptée à l'unanimité

## Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

## Bordereau d'information

### **Résolution n° E-2006-92**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 16 novembre 2006 contenant les documents suivants :

- a) Lettre du 13 octobre 2006 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à monsieur Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, quant à l'adoption du règlement numéro 235-05-2006 (Bordereau d'information du comité exécutif du 15 juin 2006, item d) et du 24 août 2006, item f).
- b) Note du 13 octobre 2006 de M. André Bouillon relative à la demande d'avis du MAMR concernant le règlement n° 292 de la MRC de Portneuf concernant l'aménagement des terrains de camping dans les zones d'exploitation contrôlées (ZEC).

Référence : Bordereau d'information du 16 novembre 2006  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

## Levée de la séance

Et la séance est levée.

(S) ANDRÉE P. BOUCHER

---

PRÉSIDENTE

(S) PIERRE ROUSSEAU

---

SECRÉTAIRE